



## **Deux nouveaux programmes environnementaux à la ville de Dollard-des-Ormeaux**

**Dollard-des-Ormeaux, le 23 juin 2022** – La ville de Dollard-des-Ormeaux **annonce la création de deux nouveaux programmes** qui aideront ses résidents à ajuster leur impact environnemental : le Programme de subvention pour une borne de recharge électrique résidentielle et le Programme pour le remplacement d'appareils de chauffage à combustible solide

En créant le programme de **bornes électriques**, la Ville permet à ses résidents de réduire le montant d'acquisition d'une borne de recharge. Après avoir installé sa borne, le résident pourra se faire rembourser jusqu'à **25 % de ses coûts d'achat et d'installation**, jusqu'à un maximum de 150 \$.

Le Programme de **remplacement d'appareils de chauffage à combustible solide**, lui, offre un remboursement de **50 % des coûts d'achat et d'installation** d'un appareil électrique ou à gaz (jusqu'à un maximum de 1 000 \$), lorsque celui-ci remplace un foyer de bois. Contrairement aux foyers, les appareils électriques et à gaz produisent presque aucune émission de noir de carbone, un des pires polluants selon l'Organisation mondiale de la Santé.

Le maire Alex Bottausci se réjouit de pouvoir offrir ces nouveaux programmes à ses résidents. « Notre communauté a déjà mainte fois démontré son désir d'être plus respectueuse de l'environnement, » exprime-t-il. « Ces initiatives ne sont que les plus récentes parmi d'autres disponibles à DDO. »

Les deux programmes sont actuellement disponibles sur le site Web de la Ville, [ville.ddo.qc.ca](http://ville.ddo.qc.ca), dans la **section « services en ligne »**.

– 30 –

Contact:  
Natalia Correa  
Chef de section - Communications  
514 684-9391  
[ncorrea@ddo.qc.ca](mailto:ncorrea@ddo.qc.ca) — [ville.ddo.qc.ca](http://ville.ddo.qc.ca)